

Le mercredi 14 septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Appel pour l'assistance sexuelle : des personnalités et des associations disent OUI ! Et vous ?

CH(s)OSE et *Faire Face* appellent les citoyens à se prononcer

« Accepteriez-vous une vie sans relation sexuelle, alors que vous en avez le désir ? Accepteriez-vous, alors que c'est votre souhait, de ne pas connaître votre corps dans ce qu'il a de plus intime, de ne pas connaître celui de l'autre ? Aujourd'hui en France, des hommes et des femmes se trouvent privés de toute vie sexuelle parce que leur handicap les empêche d'accomplir certains gestes... » Extrait de l'appel.



Parce que l'accès à une vie affective et sexuelle constitue une liberté fondamentale pour tous l'association CH(s)OSE et le magazine *Faire Face* lancent aujourd'hui un appel pour dire OUI à l'assistance sexuelle des personnes en situation de handicap en France.

Depuis quelques mois, des déclarations à l'emporte-pièce, témoignant parfois d'une grande méconnaissance du sujet, ont coupé court à toute possibilité de débat. CH(s)OSE et *Faire Face* demandent l'ouverture de ce débat de fond afin de permettre à tous les acteurs concernés de s'exprimer et à la démocratie d'avancer.

Cet appel pour dire OUI à l'assistance sexuelle a déjà été signé par de nombreuses personnalités et associations. Parmi elles : Pascal Bruckner, essayiste ; Jean-Michel Carré, réalisateur ; Philippe Caubère, réalisateur ; François Cluzet, acteur ; Marie Darrieu secq, écrivain ; Véronique Dubarry, adjointe au maire de Paris ; Eric Fassin, sociologue ; Françoise Gil, sociologue ; Bruno de Stabenrath, écrivain ; Act-Up Paris, AIDES, l'Association des Paralysés de France, Jaccede.com, les Amis du Bus des Femmes, Starting-Block.

C'est maintenant à chaque citoyen de prendre position sur le blog de Faire Face : www.faire-face.fr.

Depuis le début de l'année, le sujet a fait couler beaucoup d'encre : les déclarations se sont multipliées, des positions se sont radicalisées, empêchant tout débat serein et constructif. Roselyne Bachelot a déclaré en janvier dernier être « rigoureusement, formellement, totalement opposée à un truc pareil ».

Prostitution, atteinte à la dignité des femmes, à celle des personnes en situation de handicap : des arguments chocs se sont accumulés provoquant amalgames et raccourcis. Et à aucun moment les acteurs concernés et les associations représentatives de personnes en situation de handicap n'ont été consultés.

Pourtant, refuser l'assistance sexuelle aux personnes en situation de handicap qui en ont besoin c'est les priver d'une partie de leur citoyenneté. Et refuser d'engager une concertation et un débat national sur ce sujet, c'est empêcher la démocratie de progresser.

La proposition de loi de Jean-François Chossy (ex-député UMP de la Loire) pour la création de services d'accompagnement sexuel qui devait voir le jour au premier trimestre 2011 a été ajournée. « *Ma vérité d'aujourd'hui n'est pas celle que j'avais hier* » déclare-t-il. Il présentera en septembre au Premier ministre un rapport sur « l'évolution des mentalités et le changement de regard porté par la société sur les personnes handicapées » dont un chapitre important sera consacré à l'accompagnement sexuel.

Mais en attendant que des solutions pérennes voient le jour, les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accompagnement à la vie affective et sexuelle restent sans réponse. Entraînant des situations indignes voire illégales pour elles-mêmes, leur famille et les professionnels qui les accompagnent.

Bien sûr, le recours à l'assistance sexuelle n'est pas LA seule solution à proposer aux personnes en situation de handicap, mais il doit être un choix possible, librement consenti et éclairé, dans une relation humaine. Les services d'assistance sexuelle doivent s'inscrire dans un ensemble de réponses, capables de lever les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans leur accès à une vie affective et sexuelle.

CH(s)OSE : une association pour l'action collective

Informar la personne en situation de handicap, l'aider à formuler sa demande, et éventuellement, la mettre en relation avec un(e) assistant(e) sexuel(le) : c'est ainsi que CH(s)OSE conçoit le rôle d'un service d'accompagnement sexuel.

Pour l'association, l'assistance sexuelle « *consiste à prodiguer, dans le respect, une attention sensuelle, érotique et/ou sexuelle à une personne en situation de handicap ou à permettre, à leur demande, l'acte sexuel à deux personnes qui ne peuvent pas l'accomplir sans aide.* »

→ Contact : chs.ose@gmail.com

Faire Face : LE mensuel d'informations spécialisé sur le handicap

Le magazine s'adresse aux personnes en situation de handicap moteur et leur famille et est édité par l'Association des paralysés de France.

→ Contact : faire-face@apf.asso.fr



P.J. : Dossier « Appel pour l'assistance sexuelle. Ils disent oui, et vous ? » publié dans le numéro de septembre du magazine *Faire Face*.

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37